

Communiqué de presse

Pour des centralités rurales renforcées Première journée du réseau des Centralités rurales en Région.

Le jeudi 16 novembre, à Genlis (Côte-d'Or), la Région Bourgogne-Franche-Comté organise une journée dédiée au réseau des « Centralités Rurales en Région », en présence d'Eric Houlley, Vice-Président en charge de la cohésion territoriale, de la politique de la ville, des ruralités, des parcs naturels et des contrats de plan.

Cet évènement réunira, pour la première fois, les communes investies dans des démarches de redynamisation, qu'elles en soient aux prémices ou dans une démarche au long cours.

A travers cette journée, la Région Bourgogne-Franche-Comté poursuit l'animation d'un réseau dédié aux élus et techniciens des 128 Centralités Rurales en Région (C2R) et leurs intercommunalités. Elle fait suite aux réunions techniques et politiques organisées, depuis 2017, dans le cadre du réseau des bourgs-centres.

En effet, si l'Etat, via les directions départementales des territoires (DDT), dans le cadre des Petites Villes de Demain (PVD), a plusieurs fois réuni les villes concernées, la Région développe le réseau des « Centralités rurales en Région » en partenariat avec la Banque des Territoires.

Les objectifs de cette journée sont donc de :

- Souligner le rôle indispensable de la Région dans ces projets de revitalisation ;
- Créer les conditions de relations régulières et de proximité entre les territoires et la Région ;
- Soutenir une démarche exigeante et adaptée aux territoires.

Les centralités rurales intermédiaires constituent l'un des quatre piliers de la politique de cohésion territoriale (avec les quartiers politiques de la ville ; les territoires de projets et les PNR ; et les ruralités) portée par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Ces villes concentrent des commerces, des services et des équipements fréquentés par la population et par les habitants des communes voisines ne possédant pas cette même offre. Ces pôles sont d'autant plus importants qu'ils sont situés hors des zones urbaines et animent le plus souvent de vastes territoires peu denses et éloignés des grandes villes. Ils ont également une fonction identitaire forte et connaissent globalement des variations démographiques et d'emploi défavorables, et un revenu moyen par habitant plus faible que la moyenne régionale.

Conformément à ses engagements de mandat, la Région, cheffe de file de l'aménagement du territoire, a donc construit un outil réactif, dédié aux centralités les plus fragiles dans une logique de différenciation permettant de « donner plus à ceux qui ont moins ».

128 communes, cumulant des critères de centralité et de fragilité, ont ainsi été sélectionnées pour être accompagnées dans leur projets, dans le cadre de ce nouveau dispositif « Centralités rurales en Région ».

Doté d'une enveloppe totale de 50 M€ durant la période 2022-2026, ce dispositif cible ces centralités de moins de 15 000 habitants, situées hors des grands pôles urbains et reconnues comme fragiles.

CONTACTS PRESSE

En cohérence avec les orientations du SRADDET, ce dispositif vise à :

- Garantir un socle commun de services aux citoyens sur les territoires ;
- Redynamiser les centres-bourgs et centres-villes par une action globale ;
- Maintenir les services pour les habitants des centralités et de leur bassin de vie ;
- Animer un territoire peu dense et éloigné des grandes agglomérations ;
- Lutter contre le sentiment d'abandon ou de délaissement pouvant être ressenti par les habitants.

Deux types de conventionnement cadre et d'accompagnement sont envisageables :

- Les communes disposant déjà d'une stratégie de revitalisation antérieure à 5 ans pourront bénéficier de la part de la Région d'une enveloppe maximale de 500 000 € pour un soutien à des actions s'inscrivant dans le cadre de cette stratégie ;
- Les communes non dotées de stratégies globales de revitalisation pourront bénéficier d'une enveloppe maximale de 200 000 €, afin de réaliser l'étude de revitalisation et soutenir un projet en anticipation.

La Région accompagne les communes conventionnées pour des projets qui :

- S'inscrivent dans leur stratégie globale de revitalisation ;
- Participent à la transition énergétique et environnementale (respect d'éco-conditions) ;
- Associent les usagers et les habitants.

Les premières conventions ont été délibérées à la Commission permanente du 8 juillet 2022. Depuis, la Région a délibéré le **conventionnement de 80 communes**.

La journée du réseau des Centralités rurales en Région.

aura lieu le jeudi 16 novembre 2023 à partir de 9h15

à l'Espace culturel Paul Orssaud à Genlis (21)

en présence d'Eric Houlley, Vice-Président en charge de la cohésion territoriale, de la politique de la ville, des ruralités, des parcs naturels et des contrats de plan.

LA PRESSE EST INVITEE A Y PARTICIPER

Programme ci-après

CONTACTS PRESSE

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

Première journée du réseau des Centralités Rurales en Région

jeudi 16 novembre 2023 - Genlis (Côte-d'Or)

PROGRAMME

09h15	Accueil café	
09h45	Accueil par M. Eric HOULLEY vice-Président de Région à la cohésion territoriale, M. Martial MATHIRON Maire de Genlis et M. Patrice ESPINOSA Président de la communauté de communes de la Plaine dijonnaise	11h40 « Comprendre les dynamiques passées pour dessiner l'avenir », par Joseph COMPERAT, chargé de mission prospective, Région Bourgogne Franche-Comté
10h00	Interconnaissance par brise-glace par le Laboratoire d'innovation et de coopération	12h00 Redynamiser grâce aux critères environnementaux, illustration par Françoise CROTTET-FIGEAT, Adjointe au Maire de Pouilly sur Loire
10h05	Quizz ludique "Sédeuzair en questions" par le Laboratoire d'innovation et de coopération	12h15 « Changer la ville », par Alain BECQUET, Maire de Seurre
10h20	Démarche régionale pour soutenir et redynamiser les centralités fragiles, par Eric HOULLEY	12h30 Déjeuner offert par la Région
10h50	La Banque des Territoires, partenaire des centralités régionales, par Jean-Philippe SARRETTE, Directeur régional adjoint - et Sylvain BAUDET, Expert développement local (sous réserve)	14h00 L'APVF en soutien des centralités intermédiaires, par Laurence PORTE, Maire de Montbard et référente revitalisation à l'Association des Petites Villes de France
11h10	Atelier « Quel accompagnement régional pour favoriser la coopération ? »	14h30 Restitution globale théâtralisée, par HOLISCO
		15h00 Déambulation dans Genlis
		16h00 Clôture de la journée

Journée du réseau des Centralités Rurales en Région

1

CONTACTS PRESSE

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08